

Tableau de collecte de données sur la représentativité des membres des communautés noires au sein des institutions et organismes publics

Groupes d'effectif	Total	Minorités visibles	Noir.e.s*
Organisation (toutes directions confondues)	12 674	3 899	ND
Direction des ressources humaines	388	79	ND
Cadres de la Direction des ressources humaines	24	2	ND
Professionnels de la Direction des ressources humaines	141	12	ND
Autres employés de la Direction des ressources humaines	223	65	ND

* Cette catégorie est incluse dans la catégorie « Minorités visibles ».

Note : Puisque chacun des groupes présentés a des exigences différentes, il n'est pas possible de faire la somme de ceux-ci.

GLOSSAIRE :

Organisation (toutes directions confondues) : L'ensemble de tous les employés de votre organisme.

Note : le nombre indiqué dans le tableau inclut les étudiants et les stagiaires.

Direction des ressources humaines : L'unité au sein de votre organisme qui est responsable de la gestion du personnel.

Note : le nombre indiqué dans le tableau inclut les étudiants et les stagiaires.

Cadres de la Direction des ressources humaines : L'ensemble des employés de votre organisme qui prennent les décisions au sein de l'unité des ressources humaines.

Note : le nombre indiqué dans le tableau inclut le vice-président.

Professionnels de la Direction des ressources humaines : L'ensemble des employés de l'unité des ressources humaines ayant une formation dans les domaines liés aux ressources humaines.

Autres employés de la Direction des ressources humaines : Tout autre employé faisant partie de l'unité des ressources humaines.